M. BORDEN EST JUSTE
POUR LES
CANADIENS-FRANCAIS

NOUS AVONS NOTRE LARGE PART DE PATRONAGE

Quelques Nominations Eloquentes.

Depuis que M. Borden est premier ministre du Canada, la province de Québec est beaucoup mieux traitée que sous le régime libéral.

M. Laurier négligeait ses compatriotes parce qu'il se disait que sa nationalité lui ferait beaucoup pardonner.

Sous les conservateurs, nous avions deux juges à la Cour Suprême. M. Laurier nous en a laissé un seul: M. Brodeur qui est le plus faible de cet auguste tribunal. Sir Elzéar Taschereau a été remplacé par M. Fitzpatrick.

Quand M. Gobeil, sous-ministre des Travaux publics, a pris sa retraite, M. Laurier l'a remplacé par M. C. B. Hunter, un Anglais.

Quand M. Gourdeau a quitté le poste de sous-ministre de la Marine et des Pêcheries, M. Laurier a nommé M. Johnston, du Cap Breton, pour le remplacer.

De 1896 à 1911, le gouvernement Laurier n'a rien fait pour le port de Québec, mais il a dépensé des millions pour les ports de l'Ontario et surtout du Nord-Ouest.

Mieux vaut cent fois avoir un anglo-canadien pour premier ministre qu'un Canadien-français tel que M. Laurier.

Depuis que M. Borden est au pouvoir, il a fait preuve de la plus grande sympathie pour les canadiens-français. Il aime notre race comme il l'a souvent prouvé.

Il disait, à la Chambre des Communes, le 22 mars 1905:

"Personne plus que moi n'apprécie ni ne respecte plus hautement "l'enseignement moral que l'Eglise catholique romaine donne aux en- "fants qui sont nés dans cette croyance. J'estime grandement la va- "leur de l'instruction morale fournie aux enfants de ce pays, et je crois "avoir le droit d'avouer que j'apprécie, peut-être plus que d'autres, "l'attachement et le dévouement des catholiques romains à leurs croy- "ances, dans cette circonstance comme lorsqu'il s'est agi d'autres ques- "tions. Les catholiques donnent aux protestants du Canada un exem- "ple dont ces derniers pourraient tirer des leçons salutaires." (Dé- "bats, 1905, col. 3047.)

Le 30 juin 1905, il disait à la Chambre des Communes: "Je par- "tage entièrement l'opinion de l'honorable député de Grey-Sud, (M. "Miller), quant à la valeur que nous devrions attacher à la langue "française en ce pays et au respect que nous devrions avoir pour elle. "Je me suis efforcé, moins par des paroles que par des actes, à don- "ner la preuve que je partage les sentiments exprimés ce soir par mon "honorable ami, et je ne crains pas de répéter ce que j'ai dit dans "d'autres circonstances, que la population anglaise de ce pays aurait "beaucoup plus de mérite si elle enseignait à ses enfants une langue

"parlée par plus de deux millions de Canadiens." (Débats, 1905, col. 3836).

Le gouvernement Borden a démontré par des actes qu'il respecte nos droits. N'est-il pas vrai que quinze traducteurs Canadiens-français pour les livres bleus ont été nommés cette année, après avoir subi des examens? Des libéraux mêmes ont été nommés. C'est afin d'être juste vis-à-vis de notre langue que M. Borden a donné ordre de faire ces nominations. Sous M. Laurier, on ne pouvait avoir les livres bleus en français que deux ans après la publication de la version anglais.e

Pourquoi ne rendrions-nous pas justice à M. Borden, lorsqu'il nous montre des égards, surtout lorsqu'il nous donne ce que M. Laurier nous a refusé.

Sous les libéraux, il n'y avait qu'un seul juge à la cour d'Echiquier, l'honorable M. Cassels. N'est-il pas vrai que M. Borden en a nommé un second, l'honorable M. Aaudette, un Canadien-français?

Pourquoi ne reconnaîtrions-nous pas ces actes de justice?

Depuis que M. Doherty est ministre de la Justice, il a nommé, dans son département, deux avocats Canadiens-français, MM. Beauchesne et DeSalaberry.

Tous les avocats de la province de Québec qui ont eu affaire avec ce ministère depuis deux ans savent qu'il y a eu amélioration.

M. Borden a nommé sénateur pour une division de la Nouvelle-Ecosse, M. Girroir, un Acadien-français d'Antigonish, qui avait été indiqué à M. Borden par les chefs acadiens eux-mêmes.

M. Borden a nommé président de la Commission Conjointe Internationale, l'honorable T. C. Casgrain, un Canadien-français — et cette nomination là fait honneur à notre race.

Il en est ainsi pour toutes les positions importantes. Nous avons notre part de patronage. Nous recevons même plus depuis deux ans que nous n'avons reçu quand M. Laurier était au pouvoir.